

FORMULAIRE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE (PERSONNE MORALE)

Dispositif fiscal :

La loi n°2003-709 du 1er août 2003 dite Aillagon prévoit pour l'Impôt sur les Sociétés (IS) : 60 % du montant de votre don vient en réduction de l'IS, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires de l'exercice en cours. (Article. 238 bis du Code Général des Impôts). *
*dans la limite de 0,5% du Chiffre d'Affaires HT. Sous couvert que la loi n'évolue pas.

**JE SOUHAITE SOUTENIR L'ASSOCIATION DES AMIS DU
CHATEAU DE CHEVIGNY-EN-VALIERE EN FAISANT LE CHOIX DE DEVENIR MECENE :**
(Association enregistrée auprès de la Préfecture de Côte-d'Or sous le n°W211006246, en date du 3 janvier 2024)

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email:

Téléphone :

Personne à contacter (Nom/Prénom) :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :

OUI

NON

Mécène :

de 1 000€ à 4 000€

Votre don :€

(ex : un don de 2 500€, donne droit à une exonération fiscale de 1 500€*)

Mécène bienfaiteur :

(donne droit à une exonération de 3 000 €*)

5 000,00 €

Mécène donateur :

(donne droit à une exonération de 6 000 €*)

10 000,00 €

Grand Mécène Bronze :

(donne droit à une exonération de 12 000 €*)

20 000,00 €

Grand Mécène Silver :

(donne droit à une exonération de 18 000 €*)

30 000,00 €

Grand Mécène Gold :

(donne droit à une exonération d'un minimum de 24 000 €*)

40 000,00 € et plus

**LES AMIS DU CHÂTEAU
DE CHEVIGNY-EN-VALIÈRE**

**Envoyez votre don par chèque à l'ordre "Les Amis du Château de Chevigny-en-Valière"
à l'adresse suivante : 23, Rue Mercey - 21000 CHEVIGNY-EN-VALIÈRE**